

PROCES VERBAL
SEANCE DU CONSEIL DU 3EME ARRONDISSEMENT
DU 10 MARS 2018

A. ACHACHE : « Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, bienvenue dans cette assemblée, je vais profiter de ce dernier moment pour appeler comme la règle le veut, le doyen de l'assemblée, Rolland JACQUET. Je vous cède ma place pour procéder à l'élection du Maire. »

R. JACQUET : « Mesdames, Messieurs, mes chers collègues, merci d'être venus aussi nombreux de l'arrondissement mais pas que, ce qui est pour nous une très grande satisfaction pour cette séance exceptionnelle de notre conseil d'arrondissement. Je déclare la séance ouverte, selon un protocole qui est plus ou moins connu et que je vais suivre.

En application de l'article L.2121-15 du CGCT, je vais vous demander de procéder à la désignation d'un ou d'une secrétaire de séance. Je vous propose de désigner à main levée un conseiller parmi les plus jeunes de notre assemblée : il s'agit de madame Lucie BRIATTE.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Madame Lucie BRIATTE est élue secrétaire de notre assemblée. Elle va procéder à l'appel nominal. Je vous remercie de déclarer si vous avez des pouvoirs.

L. BRIATTE : « Abdel ACHACHE
Amandine BARIOZ PLANCHE
Jean-François BEL
Yann BEN HAYOUN
Mohamed-Hanafi BENZAOUI
Pierre BERAT
Nora BERRA - Excusée
Antoinette BLEY
Céline BOS
Fouziya BOUZERDA
Lucie BRIATTE
Anne BRUGNERA
Françoise CHEVALLIER
Pascale COCHET
Guy CORAZZOL
Martine EL BAHAR
Pierre FRONTON
Pierre HEMON
Dominique HITZ
Patrick HUGUET
Rolland JACQUET
Georges KEPENEKIAN
Ali KISMOUNE
Lionel LASSAGNE
Jérôme MALESKI
Catherine PANASSIER
Laurent PEISER
Thierry PHILIP

Ludivine PIANTONI
Alain QUESSADA
Claudine RICHNER
Nathalie ROLLAND-VANNINI
Maud ROY
Fabienne SERAPHIN
Gilles VESCO – excusé, pouvoir à Thierry PHILIP
Fabrice VIDAL

R. JACQUET : « Merci nous constatons que le quorum est atteint, nous pouvons poursuivre.

Mesdames et Messieurs, mes chers collègues,

Thierry PHILIP, élu Maire du 3ème arrondissement le 12 avril 2014, à l'issue des élections du 20 mars de la même année, a présenté sa démission, acceptée par le préfet en date du 2 mars dernier conformément à l'article L2122-15 du CGCT. M. Abdel ACHACHE, 1er adjoint, vous a donc convoqué ce jour pour procéder à l'élection du maire et des adjoints d'arrondissement. En vertu du 1^{er} alinéa de l'article L2122-8 du CGCT, je suis amené à présider l'élection du maire, en qualité de doyen d'âge des membres présents de l'assemblée.

Mesdames, Messieurs, mes chers collègues,

Avant de procéder à l'élection du Maire d'arrondissement nous devons d'abord procéder à la désignation de 2 assesseurs à la majorité absolue. Je vous propose de désigner à main levée, les 2 élus les plus jeunes de cette assemblée parmi les groupes politiques représentés, à savoir Messieurs BENZAOUI et BEN HAYOUN.

Qui est pour ?

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

Les deux assesseurs sont nommés : Messieurs BENZAOUI et BEN HAYOUN, ayant obtenu la majorité absolue, sont désignés assesseurs de séance.

Avant de procéder à l'élection du Maire, je vais vous donner un certain nombre d'éléments afférents au conseil d'arrondissement et qui s'appliquent à l'élection du Maire d'arrondissement. Ces communications sont issues des articles L2511-25, et L. 2122-4 à L. 2122-7 du Code général des collectivités territoriales :

Le conseil d'arrondissement est composé des conseillers municipaux et des conseillers d'arrondissement élus dans l'arrondissement. Il est présidé par le Maire d'arrondissement qui est élu au sein du conseil d'arrondissement, au scrutin secret à la majorité absolue aux 2 premiers tours, et à la majorité relative au 3ème tour. Celui-ci doit être de nationalité française et avoir 18 ans révolus. Les fonctions de Maire de la commune et de Maire d'arrondissement sont incompatibles. Le Maire ne peut également pas cumuler ses fonctions avec l'exercice d'un mandat de député de président d'un conseil régional ou départemental.

Il existe également un certain nombre de professions ou d'activités incompatibles avec les fonctions de Maire, à savoir : les agents des administrations financières, les comptables supérieurs du Trésor et les chefs de services départementaux des administrations financières ; les trésoriers-payeurs généraux et les chefs de services régionaux des administrations financières. Enfin, les agents salariés du maire ne peuvent être adjoints si cette activité salariée est directement liée à l'exercice du mandat de Maire. De plus, le nombre des ascendants et descendants, frères et sœurs, qui peuvent être simultanément membres du même conseil d'arrondissement est limité à deux. »

J'en viens à l'élection du maire d'arrondissement. J'invite maintenant le Conseil à procéder, au scrutin secret, à l'élection du Maire du 3ème arrondissement. Et pour cela, J'invite les élus candidats à se faire connaître. Je vous rappelle que la majorité absolue est requise aux deux premiers tours, et la majorité relative au 3ème tour.

Quels sont le ou les candidats ?

Monsieur Georges KEPENEKIAN vous avez la parole. »

G. KEPENEKIAN : « Pas pour annoncer ma candidature cher Rolland. »

R. JACQUET : « J'ai dit vous avez la parole »

G. KEPENEKIAN : « J'ai vraiment le très grand plaisir de proposer la candidature de Madame Catherine PANASSIER ».

R. JACQUET : « Vous avez demandé la parole Monsieur QUESSADA. (*Intervention inaudible d'A. QUESSADA*)

Bien, Monsieur QUESSADA.

Oui ? (*Intervention inaudible de M.H. BENZAOUI*).

Bien, nous avons 3 candidats :

- Madame Catherine PANASSIER
- M. QUESSADA Alain
- M. BENZAOUI Mohamed-Hanafi

Nous allons procéder au vote.

Les membres du personnel administratif vont vous distribuer les enveloppes et un bulletin qui est à remplir avec le nom de votre candidat, à défaut il sera considéré comme un bulletin blanc. Une deuxième enveloppe et un bulletin seront bien évidemment donnés aux élus détenteurs d'un pouvoir. Je continue l'énoncé des articles qui régissent à notre élection.

Conformément à l'article L 66 du Code Electoral « les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires, les bulletins écrits sur papier de couleur, les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance, les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement ».

En application de l'article 65 du code électoral, outre le bulletin blanc, « une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc ».

La liste est à votre disposition.

Je vous remercie de faire votre choix.

Vous constatez avec moi que l'urne est vide et on la ferme et on retire les clefs. Je remercie la secrétaire de séance de venir déposer son enveloppe dans l'urne et de signer la feuille d'émargement. Et ensuite, elle vous invitera à voter à l'appel de votre nom, par ordre alphabétique, et vous demandera d'émarger. Vous pouvez faire circuler l'urne.

(Vote)

Je déclare le scrutin clos.

Nous allons procéder au dépouillement. J'invite les assesseurs assistés de la secrétaire de séance à procéder au dépouillement. Le comptage des listes d'émargements, le nombre d'enveloppes regroupées par paquets de 10 vous connaissez les procédures. Lorsque les comptes seront faits vous m'apporterez les résultats, s'il vous plait. Merci Madame Lucie BRIATTE, Chère Lucie. Merci Mesdames et Messieurs.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Voici les résultats du vote pour l'élection du Maire du 3ème arrondissement :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne :	32
Nombre de suffrages déclarés nuls	0
Nombre de suffrages déclarés blancs	0
Nombre de suffrages exprimés :	32
Majorité absolue :	17

La candidature de Mohamed –Hanafi BENZAOUI a recueilli : 1 voix
La candidature d’Alain QUESSADA a recueilli : 1 voix
La candidature de Catherine PANASSIER a recueilli : 30 voix

Il me reste deux formalités à accomplir.

Madame Catherine PANASSIER, ayant obtenu la majorité absolue, est élue Maire du 3ème arrondissement.

La deuxième formalité qui me reste à accomplir, et je vais le faire avec un immense plaisir, c’est de remettre l’écharpe à Madame Catherine PANASSIER qui va venir me rejoindre et prendre la place qui lui revient maintenant.

(Remise de l’écharpe) Il manquait un peu d’ambiance. L’ambiance est créée par ce petit incident. Chaque fois c’est comme ça. On a répété, hier, je ne sais combien de fois mais on s’est quand même trompé. C’est un peu pour l’humour et l’ambiance.

Je tiens à féliciter, personnellement, Madame Catherine PANASSIER, maire d’arrondissement de sa brillante élection, et lui souhaiter plein succès dans ses nouvelles activités. Je sais qu’elle a la détermination, la volonté et je lui souhaite aussi beaucoup de bonheur. »

C. PANASSIER : « Merci, merci. Je vois que Thierry PHILIP demande la parole. Je la lui laisse tout de suite avant qu’on continue. »

T. PHILIP : « Merci Madame le Maire du 3^e arrondissement,

Cher-e-s collègues, Mesdames et messieurs les élus ou anciens élus présents dans la salle, Mesdames et messieurs, et Cher-e-s ami-e-s,

Quelques mots pour féliciter Catherine PANASSIER et l’assurer de ma confiance et de ma disponibilité. Je ne redis pas ce que j’ai dit à l’occasion des vœux mais quel plaisir, Monsieur le Maire de Lyon, Cher Georges qu’un des nôtres soit à l’Hôtel de Ville de Lyon. Nous en sommes tous fiers dans le 3^e arrondissement.

Au regard de la feuille de route qui leur avait été confiée en 2014, nous avons réalisé, avec chacun des adjoints, au cours de l’été dernier, un bilan à mi-mandat pour chacune des délégations. Nous avons aussi fixé les objectifs pour la fin de mandat et ces objectifs ne sont pas les miens mais les nôtres et sont partagés avec Catherine PANASSIER. Je sais que chaque membre de cette équipe souhaite tenir au mieux ses engagements même si certains arbitrages ont parfois réorienté, à la marge, nos actions de proximité.

Je veux aussi vous redire ma sérénité en cet instant où ma décision est mise en œuvre et où je quitte cette fonction que j’ai toujours respectée avec la sensation d’avoir tenu l’énorme majorité de nos engagements.

Je veux, à nouveau, saluer l’opposition car je respecte leur légitimité démocratique, leur travail, leur engagement et leur opinion qui, in fine, nous ont toujours fait réfléchir et parfois même évoluer. Je souhaite dire à Monsieur Pierre BERAT que je regretterai nos joutes verbales qui n’ont que rarement dépassé la ligne jaune. Lui dire aussi qu’il se trompe lorsqu’il critique et met en doute l’efficacité de cette majorité diverse que j’ai eu à cœur de présider jusqu’à aujourd’hui. Cette hétérogénéité, Monsieur BERAT, c’est notre force. Oui, nous sommes divers. Communistes, verts, centristes, socialistes, radicaux, modems, personnes issus de la société civile et maintenant marcheurs.

Depuis 2008, les habitants du 3ème peuvent constater que chacun des membres de cette équipe n’apporte pas sa divergence mais sa richesse pour construire une politique constituée de valeurs et d’objectifs partagés. Ceux-ci nous soudent dans le respect de nos différences.

A titre d’exemples, je sais que les habitants voient ce que font Rolland JACQUET, Martine ELBAHAR et Fabienne SERAPHIN pour lutter contre les expulsions locatives et pour tendre la main aux plus fragiles d’entre nous. Et ce, tout en travaillant étroitement, avec moi-même, sur les questions de la de la tranquillité et en abordant les enjeux de sécurité sans aucun angélisme.

Depuis 2008, les jeunes parents ont trouvé une oreille attentive chez Anne BRUGNERA, Ludivine PIANTONI puis Nathalie ROLLAND-VANNINI pour les orienter sur les différents modes de gardes pour les tout-petits.

Les parents d'élèves connaissent Claudine RICHNER, Yann BENHAYOUN, Anne BRUGNERA et Guy CORAZZOL pour avoir souvent eut l'occasion d'échanger sur le terrain avec l'un d'entre eux sur bien des questions éducatives.

Les seniors, les collégiens et les personnes en situation de handicap ont respectivement pu trouver chez Jean-François BEL, Pascale COCHET et Amandine BARIOZ-PLANCHE des élu-e-s investis et à leurs écoutes.

Fabrice VIDAL et Fouziya BOUZERDA veillent, de leurs côtés à soutenir les commerçants tandis qu'Antonia BLEY s'est investi pleinement, avec nos partenaires, sur la question épineuse de l'insertion et de l'emploi.

Le milieu associatif, les membres des conseils de quartiers et du Conseil citoyen échangent régulièrement avec Nathalie ROLLAND-VANNINI, Dominique HITZ, Françoise CHEVALLIER et Ali KISMOUNE parce qu'ils sont des interlocuteurs privilégiés sur le terrain pour faire avancer leurs projets. Abdel ACHACHE connaît tous les sportifs du 3ème qu'ils soient amateurs ou professionnels et Maud ROY porte nos valeurs dans sa délégation à la Mémoire.

Jérôme MALESKI et Pierre FRONTON ont su développer et promouvoir de nombreux artistes, de nombreux acteurs culturels sur notre territoire.

Les « lèves tôt » ont souvent l'occasion de voir Laurent PEISER, en vélo, se rendre à des visites de terrains avec les services techniques de la Métropole notamment. Les Conseillers de quartier savent aussi que Fabrice VIDAL travaille en proximité pour les questions de propreté ou de collecte des déchets. Je n'oublie pas Gilles VESCO, le Monsieur Vélo'V du Grand Lyon et Pierre HEMON, cycliste invétéré, qui contribuent à mettre au cœur de notre assemblée, les problématiques liées aux déplacements.

Françoise CHEVALLIER, Ludivine PIANTONI puis Lucie BRIATTE ont énormément fait pour la biodiversité et le développement des espaces verts. Elles ont pleinement contribué au développement de nombreuses initiatives citoyennes. Chaque projet de jardins partagés, je crois qu'il y en a 7 maintenant, dans le 3ème leur doit beaucoup.

Et Catherine PANASSIER, depuis 2008, est présente à chaque séance d'archi-conseil et répond à chacune des questions des habitants sur les problèmes ayant trait à l'urbanisme. Aménagement de La Buire, reconversion de la friche RVI, Projet Part-Dieu, création d'une promenade Moncey mais aussi requalification de nombreux espaces de proximité... Catherine a fait évoluer les projets dans le respect des règles d'urbanisme mais aussi dans la continuité d'une histoire lyonnaise humaniste qui place, sans cesse, l'humain au cœur. Depuis 2008, elle défend une politique de l'habitat équilibré qui donne une place aux plus défavorisés tout en prenant en compte les réalités de la ville de demain et la nécessité pour la ville de se reconstruire sur elle-même.

Oui, chers collègues de l'opposition, nos différences, depuis 2008, ne nous ont pas empêché de mettre en commun nos valeurs, d'en faire une synthèse qui jusqu'ici, a séduit nos concitoyens. Je n'ai aucun doute que cela va continuer parce que je sais que le mariage de ces convictions diverses est une richesse et que Catherine PANASSIER saura poursuivre ce rôle de chef d'orchestre respectueux des solistes que j'ai réussi à tenir depuis 10 ans. C'est ce que Gérard COLLOMB appelle le modèle lyonnais et ce modèle est un succès depuis 2001.

Alors, bon vent à tous !

Merci pour ces 10 ans en commun. Rendez-vous donc en 2020 avec nos concitoyens. Cette fois ce sera sans moi mais avec une équipe soudée et une opposition pugnace à qui je souhaite bien du courage car nous sommes sur le terrain, nous disons ce que nous faisons et nous faisons ce que nous disons. C'est notre marque de fabrique et je sais que cela va continuer.

Madame le Maire du 3^e arrondissement, Chère Catherine, nous avons partagé beaucoup de décisions et assumé beaucoup de nos choix ensemble depuis 10 ans. Je sais ta fibre sociale, tes compétences et aussi ta loyauté. Ce n'est pas facile d'être chef d'orchestre mais tu connais ma façon de diriger, tu connais celle d'Anne-Marie COMPARINI que je salue dans la salle. Tu diriges déjà à Grand Lyon Habitat, alors fais à ta manière, avec tes valeurs, tes propres expériences, en sachant que tes solistes sont bosseurs, les solistes ce sont les adjoints, impliqués et compétents.

Au final, je l'ai dit, il faut respecter la fonction sans se prendre trop au sérieux. Je crois qu'il faut aussi aimer les gens et en premier lieu les solistes de l'orchestre. Et puis souvent, il faut du courage. Mais pour cela, aucun souci Catherine, tu n'en manqueras pas.

Bonne route à tous et surtout bonne route à chacune et chacun des habitants du 3ème. Je vous remercie »

C. PANASSIER : « Monsieur BERAT a demandé la parole ».

P. BERAT : « Merci, Madame le Maire ou Madame la Maire quels sont vos souhaits ? »

C. PANASSIER : « Le maire ».

P. BERAT : « Madame le Maire. Tout d'abord Madame PANASSIER, vous féliciter pour cette élection et que vous ayez beaucoup d'énergie pour cette tâche importante de maire d'arrondissement et vous dire, comme l'a dit Thierry PHILIP, que vous pouvez compter sur notre opposition présente qui suivra ce que vous faites dossier par dossier comme nous l'avons toujours fait depuis 2008.

Je voudrais m'adresser aussi à Thierry PHILIP pour le remercier pour les mots qu'il a eu pour l'opposition. On a des divergences, nous ne partageons pas votre bilan. Tout n'a pas été négatif, bien évidemment il y a des choses qui ont avancé mais il y a des choses sur lesquelles nous sommes en désaccord. Nous le resterons. Je pense que si on avait été aux commandes de cette mairie, les choses ne seraient pas exactement ce qu'elles sont aujourd'hui. Le suffrage en a décidé ainsi. Mais je voudrais quand même dire deux choses.

D'abord, effectivement vous remercier et saluer le respect que vous avez eu pour l'opposition. C'est vrai qu'on a eu ici des débats assez vifs sur le fond. Mais dans le fond, vous avez toujours respecté l'opposition dans vos façons de vous comporter, de nous considérer dans les réunions publiques. Je le dis, ça peut paraître élémentaire pour le public mais il y a d'autres assemblées pas si loin d'ici, il y a quelques temps où cela ne se passait pas comme ça. Donc je salue le respect que vous avez eu pour l'opposition et ça mérite d'être fait.

Le deuxième point, je voudrais saluer l'homme de conviction. Encore une fois, on n'a pas les mêmes idées, on n'a pas les mêmes projets. Mais je crois, comme c'est dit aujourd'hui dans *le Progrès*, vous êtes un homme libre et c'est important en politique, d'être un homme libre. Je crois que vous prenez vos décisions en fonction des idées auxquelles vous croyez. Dans l'époque qui est la nôtre, c'est très important. Je voulais le saluer, ce que j'ai déjà fait et qui m'a valu des critiques nombreuses. Je crois qu'on vit une époque formidable, finalement, où quand vous saluez les qualités humaines de quelqu'un, on peut vous critiquer. Mais par contre, vous pouvez changer complètement de parti et d'idées, critiquer ce que vous aviez dit hier etc. et ça, ça passe très bien dans les médias. Donc c'est étonnant. On n'a pas le droit de saluer les qualités humaines mais par contre faire la girouette complète sur les idées, ça c'est possible et c'est bien. C'est le monde d'aujourd'hui. Voilà ce que je voulais vous dire Monsieur PHILIP.

Ensuite pour préciser quel a été notre positionnement pour cette élection. Nous avons décidé nous « Républicains et apparentés » de ne pas prendre part à ce vote parce qu'il nous semble que c'est quand même une élection faux-semblant. C'est-à-dire que Madame PANASSIER a été élue, très bien élue avec 30 voix. Mais je crois que chacun sait bien qu'en fait cette unanimité s'explique beaucoup par le fait qu'il va falloir désigner les responsabilités d'adjoints. Donc il vaut mieux être solidaire pour cette élection si chacun veut avoir un poste en tant qu'adjoint.

Il suffit de lire aujourd'hui *le progrès*, et j'invite tout le monde à le faire, de lire l'interview de Thierry PHILIP. Vous verrez entre les lignes ou parfois carrément dans les lignes, qu'il y a des divergences qui sont importantes. Finalement, participer à cette élection, c'était participer un peu à une élection faux-semblant. Je dirais que c'est un peu une élection de l'ancien monde. C'est un peu l'élection dans les conditions de 2014 et vous nous avez fait un peu une reconstitution historique. C'est un peu Le Puy du Fou des gauches du 3^e arrondissement, aujourd'hui. Il faut être tourné plutôt vers l'avenir. Donc nous avons décidé de ne pas prendre parti à cette élection faux-semblant d'où la non-participation au vote. Mais encore une fois je le répète, nous, nous serons présents dans l'opposition comme nous l'avons toujours été ; c'est-à-dire en siégeant dans ce conseil d'arrondissement à chaque réunion, en défendant des positions, en étant présents sur le terrain parce que c'est ça qui est important en terme d'opposition.

Nous pensons en cohérence avec ce que je viens de dire, qu'il aurait fallu aujourd'hui retourner aux urnes. Je pense que c'est ça qui aurait été important. Il reste encore deux ans dans ce mandat. On n'est pas encore à la fin du mandat. Je pense qu'on a connu l'année dernière un bouleversement politique national qui a des traductions aujourd'hui au plan local. Il aurait fallu que les habitants du 3^e arrondissement aient l'occasion de redire ce qu'ils pensent et quelles voies ils voient pour cet arrondissement. Nous pensons que la meilleure solution aurait été, puisqu'il reste deux ans, que nous retournions aux urnes pour clarifier cette situation politique. Et j'en donne quelques exemples, je ne serai pas très long, quelque exemple de ce besoin de clarté parce qu'on n'est pas dans des théories politiques. On est bien dans une exigence de l'action et les problèmes que peuvent poser ce manque de clarté.

Aujourd'hui nous avons besoin de savoir pour cette équipe du 3^e arrondissement, l'exécutif, les positions qui vont être défendues à la Mairie centrale et à la Métropole de Lyon. Quelle est votre vision en termes de mobilité dans cette ville. Est-ce que nous sommes, comme nous l'avons parfois entendu dans cette enceinte, dans une chasse ouverte à l'automobile, comme on l'a entendu récemment sur le stationnement, qu'il fallait augmenter les vignettes résidents parce que les habitants du 3^e étaient des flemmards qui ne voulaient pas mettre leur voiture en sous-sol et qu'il convenait de sanctionner ce comportement. Est-ce qu'on est dans une écologie punitive ? Ou est-ce qu'on est dans une logique qui accepte qu'il y ait différents modes de déplacement et que chacun doit être libre dans ses déplacements.

Sur l'école et la question des rythmes scolaires, est-ce que nous sommes comme Monsieur BEN HAYOUN ou Madame BRUGNERA l'ont défendu pendant longtemps pour la vision d'un Monsieur PEILLON ou d'un Monsieur HAMON ? Ou est-ce que nous sommes effectivement pour un retour à la situation antérieure ? Ça, c'est un débat fondamental.

Sur la délinquance, est-ce qu'on est pour une action déterminée pour que cessent dans certains endroits de notre arrondissement, des nuisances au quotidien pour les habitants ? Ou est-ce que, comme on l'a entendu ici aussi, les habitants se seraient trop embourgeoisés, ne supporteraient plus rien. Il faut mettre en avant l'excuse sociale ce qui fait qu'il faut accepter tous les comportements, tous les débordements. Ça c'est une clarification dont nous avons besoin.

Sur le cadre de vie, est-ce qu'on est pour une densification de la ville dans tous ses quartiers, parfois à visée électoraliste ? Ou est-ce qu'on est, comme certains de vous le disent, pour un cadre de vie de qualité qui respecte l'identité des différents quartiers ? Ça, c'est un autre élément fondamental sur lequel nous avons besoin de clarification.

Je termine avec la question des migrants, douloureuse question, qui a été un sujet d'actualité dans cet arrondissement, est-ce que sur cette question essentielle vous êtes sur la position du ministre de l'Intérieur, Gérard Collomb, ancien maire de cette ville ? Ou est-ce que vous êtes, comme on l'entend parfois ici, sur une position de très large ouverture qui encourage finalement les phénomènes migratoires.

Vous voyez bien qu'on n'est pas dans le jeu politique politicien mais dans la conception que l'on a de la politique, la conception de la ville. Aujourd'hui, si vous vous regardez bien entre vous, vous n'êtes pas d'accords sur ces aspects-là. Alors, vous allez nous dire, on refait une synthèse de l'urbain et de l'humain, c'est le terme habituel. Mais les synthèses, l'eau tiède, ce n'est pas ça qui conduit une ville, ce n'est pas ça qui nous mène vers l'avenir. Je le redis, c'était une élection faux-semblant. Nous n'avons pas souhaité y participer. Il aurait fallu demander aux habitants du 3^e de trancher et de dire quel cap ils voulaient pour cet arrondissement.

Je tenais à le dire Madame PANASSIER et encore une fois tous nos vœux pour votre mandat. Le mandat de maire d'arrondissement c'est, je crois, un mandat très important. 100 000 habitants dans le 3^e, il faut être à l'écoute de beaucoup de monde donc on sait que c'est un tâche importante.

Je vous souhaite tous mes vœux pour cet arrondissement et je vous garantis que nous serons présents pour vous apporter nos idées et faire en sorte que les décisions soient les meilleures possibles. Je vous remercie ».

C. PANASSIER : « Je vous remercie. Je sais que l'on pourra compter sur vous ! Monsieur KEPENEKIAN a demandé la parole ».

G. KEPENEKIAN : « Chers collègues, chers élus des autres arrondissements qui sont là, anciens élus et chers amis,

Quelques mots pour saluer l'élection de Catherine PANASSIER à la tête de ce 3^e arrondissement et d'ailleurs, chère Catherine, ce n'est pas sans me rappeler des moments que j'ai vécu, il y a tout juste quelques mois dans un autre contexte, je parle de la Maire dite centrale.

Madame le Maire, Chère Catherine PANASSIER, nous connaissons tous ici la constance de votre engagement au service de notre ville. Nous connaissons les valeurs qui vous animent et votre degré d'implication dans toutes les responsabilités que vous avez exercées jusqu'ici ; aussi bien en tant qu'adjointe à l'urbanisme auprès de Thierry Philip que de Présidente de Grand Lyon Habitat. Nous savons tous aussi les qualités humaines qui sont les vôtres – qualités d'écoute, sens du dialogue, humilité. Et dans cet arrondissement, somme toute, où d'autres possibilités pour occuper ce poste existaient, - tant cet arrondissement, je crois pouvoir le dire, est riche d'hommes et de femmes - il n'en demeure pas moins que c'est vous qui venez d'être élue.

Permettez-moi de vous dire que je suis très heureux que vous deveniez ainsi la première femme à diriger cet arrondissement et que vous comptiez désormais avec les trois femmes maires d'arrondissement de notre ville, et ce n'est pas le moindre des bonheurs.

J'ai par ailleurs un profond respect pour ce mandat de maire d'arrondissement qui, on le sait, n'est pas une mission facile. Pour être un bon maire d'arrondissement, il faut avoir le goût des autres, la volonté de servir les habitants, voire même un vrai degré de dévouement. Il faut au quotidien répondre aux attentes, aux besoins, de nos concitoyens qui par définition sont divers. Et beaucoup de concitoyens considèrent d'ailleurs que la porte d'entrée dans les responsabilités de la ville et dans les problèmes qui ont à présenter, est la porte de la mairie d'arrondissement.

Il faut à la fois être dans la proximité et dans une réflexion du long terme sur l'ensemble de la ville. C'est particulièrement vrai du 3^e qui je le rappelle est le poumon économique de notre territoire. Et je redis ici ma volonté de continuer à travailler avec cette équipe en parfaite intelligence sur tous les projets.

Et puis être un bon maire d'arrondissement, Thierry Philip l'a rappelé, il faut aussi savoir diriger une équipe plurielle, et quelle équipe, dans quelques majorités que ce soit, ne serait pas plurielle, avec souvent des personnalités fortes, qu'elles soient de notre propre majorité ou de l'opposition et les exemples récents ne manquent pas.

Pour ma part Chère Catherine, je n'ai vraiment aucun doute sur votre capacité à exceller dans cet exercice, notamment grâce à la connaissance fine des problématiques urbaines et sociales de la ville. Par ailleurs, pour être moi-même élu de cet arrondissement depuis maintenant 10 ans, je sais la force et l'efficacité de cette équipe. Je sais aussi sa richesse, liée, tu l'as dit Thierry, à sa diversité, et j'insiste.

Elle est, d'ailleurs à l'image de celle de ce 3^e arrondissement, l'un de ceux qui offrent le plus de facettes avec tous ses quartiers, de Monchat et son ambiance de village à la Part-Dieu - poumon économique de l'agglomération -, en passant par les quartiers Vilette Paul Bert, Moncey-Voltaire, Préfecture ou Sans-souci. Cela représente à chaque fois les visages du 3^e que nous avons fait vivre et que nous devons faire évoluer pour l'avenir et tout en voulant entretenir, n'en déplaise à certains, la diversité et justement en n'ayant pas comme objectif d'uniformiser tout cela.

Cher Thierry, je vais évidemment rendre hommage au travail que tu as accompli. Cet arrondissement tu l'as aimé et tu en as accompagné chacune des grandes transformations avec cette énergie que l'on te connaît, l'enthousiasme, le sens du collectif et, comment dirais-je, cette pugnacité sans concession qui sait te caractériser.

Nous avons, tous ensemble, concrétisé des projets à Montchat, avec la MJC Elsa Triolet, l'ancienne friche RVI Feuillât avec cette magnifique reconversion dont la dernière pierre va être posée bientôt avec l'inauguration du parc Zénith. D'autres sont en cours comme la promenade Moncey dans le quartier Préfecture ...

Et puis bien sûr, j'insiste, la Part-Dieu avec ce projet majeur pour le 3^e, pour la ville et pour l'agglomération tout entière, qui va changer le visage de ce secteur de notre métropole, en confortant sa vocation économique et en même temps en en faisant un quartier à vivre.

Je dirai, on l'a déjà dit, bon vent mon cher Thierry il y a beaucoup de manières aujourd'hui d'être au service et de servir la nation et je sais que tu sauras les trouver si ce n'était déjà fait.

Madame le Maire, Chère Catherine,

Ce chantier d'envergure, va évidemment générer de profonds bouleversements pour nos concitoyens. Il y aura là un enjeu majeur on le voit déjà, en termes d'information sur le projet, de pédagogie, de communication auprès des usagers. Nous aurons donc, sur ce sujet comme sur d'autres, à travailler ensemble. Je sais vraiment pouvoir compter sur ton engagement. Sachez, Chers Collègues de cet arrondissement, que le mien sera total.

Car comme le disait la philosophe Simone Weil, j'ai la conviction que « L'avenir ne nous apporte rien, [qu'il] ne nous donne rien; [mais que] c'est nous qui, pour le construire, devons tout lui donner ».

Chère Catherine, bravo, merci et la tâche ne fait que commencer sous une autre forme. Merci à toutes et à tous et merci à vous de votre engagement pour cette ville. »

C. PANASSIER : « Monsieur le Maire, Cher Georges, merci.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues,

Avant que nous poursuivions cette séance je tiens à vous dire ô combien tout d'abord j'ai été heureuse que ce soit Rolland JACQUET, qui me remette aussi habilement cette écharpe. Cette écharpe est symbole d'engagement et de responsabilités, des valeurs qu'il connaît bien pour les avoir tant honorées. Quant à vous, Cher Thierry, Cher Georges, j'aurai le plaisir de vous remercier sincèrement lors de mon intervention de clôture.

Mais nous devons poursuivre et nous allons maintenant continuer l'élection. En préalable, je dois vous dire que je présiderai la prochaine séance du conseil de l'arrondissement, qui se déroulera mardi 13 mars, et pour laquelle vous avez reçu mercredi 7 mars une convocation d'Abdel ACHACHE, premier adjoint qui a donc fait l'intérim entre Thierry et moi-même.

Nous allons maintenant procéder à l'élection des adjoints.

Je dois vous annoncer qu'effectivement notre collègue Pierre FRONTON est parti faire un mariage et il a donné son pouvoir à Fabrice VIDAL.

L'article L 2511-25 alinéa 3 du Code Général des Collectivités Territoriales dispose que le nombre des adjoints ne peut excéder 30 % du nombre total des membres du conseil d'arrondissement, sans pouvoir toutefois être inférieur à 4. Je vous rappelle que l'arrondissement dispose, au titre de cet article, du maximum autorisé, à savoir 10 adjoints.

Mais l'article L 2511-25-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ajoute que dans les conseils d'arrondissement, la limite fixée à l'article L 2511-25 peut donner lieu à dépassement en vue de la création de postes d'adjoints chargés principalement d'un ou de plusieurs quartiers, sans toutefois que leur nombre puisse excéder 10 % de l'effectif légal du conseil d'arrondissement.

Il y a donc lieu de fixer par un vote à main levée le nombre des adjoints de notre arrondissement.

Je vous propose de fixer ce nombre au maximum autorisé : soit 30 % de l'effectif de notre assemblée, pour les adjoints et 10 % maximum de l'effectif de notre assemblée pour les adjoints chargés des conseils de quartier, soit 3 adjoints, soit au total 13 adjoints.

Je mets donc aux voix cette proposition.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

La proposition ayant obtenu l'unanimité, le nombre de 13 adjoints est adopté.

Nous allons maintenant procéder à l'Élection de la liste des adjoints

Les éléments que je vais vous communiquer sont précisés dans les articles L2511-25 et de L2122-4 à L2122-7 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Avant de procéder à l'élection des adjoints au scrutin secret, je vous rappelle que le conseiller municipal ou d'arrondissement qui n'a pas la nationalité française, ne peut être élu adjoint, ni en exercer temporairement les fonctions. Les incompatibilités de professions et d'activités sont les mêmes que pour l'élection du Maire. L'Adjoint au Maire ne peut pas exercer l'activité de sapeur-pompier dans la commune.

Selon l'article L. 2122-7-2 du code général des collectivités territoriales, les adjoints sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel. Sur chacune des listes, l'écart entre le nombre des candidats de chaque sexe ne peut être supérieur à un. Si après deux tours de scrutin, aucune liste n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, les candidats de la liste ayant la moyenne d'âge la plus élevée sont élus.

Je rappelle le mode de scrutin :

- de liste à la majorité absolue pour les deux premiers tours et relative pour le troisième tour
- l'ordre de présentation des candidats doit apparaître clairement
- Les candidats doivent être consentants

Je vous propose la liste suivante :

1er adjoint :	Abdel ACHACHE
2ème adjoint :	Martine EL BAHAR
3ème adjoint :	Laurent PEISER
4ème adjoint :	Fabrice VIDAL
5ème adjoint :	Fabienne SERAPHIN
6ème adjoint :	Dominique HITZ
7ème adjoint :	Claudine RICHNER
8ème adjoint :	Yann BEN HAYOUN
9ème adjoint :	Maud ROY
10ème adjoint :	Jean-François BEL
11ème Adjoint :	Lucie BRIATTE
12ème adjoint :	Pierre FRONTON
13ème adjoint :	Amandine BARIOZ-PLANCHE

Qui devient donc à ce jour adjointe D'arrondissement.

Y a-t-il d'autres listes proposées ? Non

Nous allons maintenant procéder au vote à bulletin secret.

Les bulletins et enveloppes vous sont distribués par les services administratifs, Joëlle et Vanessa, un bulletin par liste proposée et un bulletin vierge. Une deuxième enveloppe et des bulletins seront distribués aux élus détenteurs d'un pouvoir.

Pour mémoire, conformément à l'article L 66 du Code Electoral « les bulletins ne comportant pas une désignation suffisante ou dans lesquels les votants se sont fait connaître, les bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires, les bulletins écrits sur papier de couleur, les bulletins ou enveloppes portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance, les bulletins ou enveloppes portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour des tiers n'entrent pas en compte dans le résultat du dépouillement. »

En application de l'article 65 du code électoral, outre le bulletin blanc, « une enveloppe ne contenant aucun bulletin est assimilée à un bulletin blanc.»

Le scrutin est ouvert. Je constate que l'urne est vide et vous le constatez avec moi et Djamel la ferme. Je vous prie de faire votre choix.

Je remercie la secrétaire de séance de venir déposer son enveloppe dans l'urne et de signer la feuille d'émargement. Elle vous invitera ensuite à voter à l'appel de votre nom par ordre alphabétique et à signer la feuille d'émargement.

(Vote)

Je déclare le scrutin clos.

J'invite les assesseurs à venir à la table rejoindre la secrétaire pour procéder au dépouillement.

Mesdames, Messieurs, chers collègues,

Voici les résultats du vote pour l'élection des adjoints au Maire du 3ème arrondissement :

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne :	31 VOIX
Nombre de suffrages déclarés blancs...	03 VOIX
Nombre de suffrages exprimés	28 VOIX
Majorité absolue	15 VOIX

La liste Catherine PANASSIER :

28 VOIX

Je déclare donc les adjoints de cette liste installés et les en félicite, ils peuvent mettre leur écharpe.

Mesdames et messieurs les élu-e-s,

Mesdames et messieurs, Cher-e-s ami-e-s,

Juste quelques mots avant de discuter et de nous voir plus concrètement.

Je tiens tout d'abord, cher-e-s collègues, à vous remercier de la confiance que vous venez de me témoigner par ce vote. Je vous promets de tout faire pour ne pas la décevoir.

Nous sommes très fiers dans notre équipe d'avoir le Maire de Lyon, Georges KEPENEKIAN. Avec la complicité du Président de la Métropole, David KIMELFELD, il m'a demandé de prendre la relève de Thierry PHILIP à la tête de cet arrondissement. J'ai été très touchée de cette marque de reconnaissance et les en remercie profondément.

Je remercie aussi notre Maire devenu Ministre d'Etat, Gérard COLLOMB. Il m'a invité à rejoindre son équipe en 2008, à m'impliquer au sein de la Métropole en 2014, à prendre la présidence de Grand Lyon Habitat en 2015 et m'a incité à m'engager pour ces nouvelles responsabilités dans le 3^e arrondissement.

Je remercie également Anne Marie COMPARINI auprès de qui j'ai travaillé et appris pendant près de 10 ans. C'est à ses côtés, quand elle a su courageusement s'opposer à la droite dure et au Front National à la Région, que je me suis engagée en politique. Avant, je militais plus aisément dans les domaines de l'éducation populaire et de la politique de la ville.

Je tiens à saluer ici les acteurs issus des mondes de la culture, de l'éducation et de la formation, et je pense bien sûr aux écoles, aux collèges et le Campus Pro.

Je pense aussi aux partenaires de l'aménagement urbain - notamment à la superbe équipe de la SPL Part Dieu, aux partenaires de l'habitat et particulièrement aux anciens Présidents, aux administrateurs et aux collaborateurs de Grand Lyon Habitat avec qui j'ai le plaisir de travailler.

Je salue, ici, les forces vives de l'arrondissement et notamment les associations. Nous avons de belles associations dans le 3^e, nos deux MJC, enfin l'une dans le bel espace, l'espace Elsa Triolet, et l'autre aujourd'hui en travaux mais qui est déjà belle par la dynamique de son équipe, et le Centre social Bonnefoi. Né d'une forte mobilisation habitante, il a su garder une attention pour tous les habitants du quartier et particulièrement les plus fragiles.

Je pense aussi aux membres des conseils de quartier toujours plein d'idées et prêts à s'investir à nos côtés.

Bien sûr, je ne peux nommer toutes les associations, elles sont si nombreuses, mais quand même citer coup de pouce relai, l'Olivier des sages, Lasho, Habitat et Humanisme et notamment le bistrot des amis, les CIL, le BLU l'AS Montchat, le PSLM, le PLVPB, véritable institution du territoire, ou encore l'académie des peintres de Montchat qui expose aujourd'hui au rez-de-chaussée. Elles ont un rôle majeur dans la vie de l'arrondissement.

Et vous, élu-e-s de la Ville et de la Métropole ; mes complices de toujours Thomas RUDIGOZ et Eric DESBOS, mes collègues élus UES, mes amis, familles, et compagnons de route, je tiens aussi à vous dire merci.

Votre présence nombreuse est la marque de votre soutien, un soutien chaleureux si précieux.

Enfin, mes remerciements vont à Thierry PHILIP. Je mesure la chance que j'ai eu de faire partie de son équipe, de travailler à ses côtés pour tenir les engagements que nous avons pris pour le 3^e arrondissement et ses habitants. Pendant ces dix années Thierry PHILIP aura été un grand Maire du 3^e -pas que par la taille-, présent, impliqué, déterminé et efficace. Il a animé et dynamisé notre équipe en grand patron qu'il est, en sachant écouter, rassembler, déléguer et décider.

Je vais lui succéder pour poursuivre notre mobilisation et tenir au mieux les engagements qu'ensemble nous avons pris en 2014, pour continuer la concrétisation de notre feuille de route, en apportant bien sûr ma touche personnelle et de fait, une touche féminine.

Comparable à la ville d'Annecy, le 3^e arrondissement est grand. Il est au cœur de la Métropole et abrite de grandes fonctions d'agglomération à l'exemple des centres administratifs, d'affaires et de commerces de la Part dieu, de la gare et du hub métropolitain, du Palais de justice et de la Maison des avocats, des grands hôpitaux, du Campus Pro ou encore des grands équipements culturels, avec notamment la BM et l'Auditorium.

Mais il est surtout grand par ses habitants qui l'animent, le font vivre et évoluer et par la diversité de ses quartiers : Georges l'a dit tout à l'heure :

- depuis les prestigieux quais qui font face au centre historique et notamment à l'hôtel Dieu où je suis née,
- le très attachant quartier populaire de Moncey,
- le quartier moderne de la Part Dieu où chaque jour je mesure l'évolution de sa nouvelle métamorphose,
- mais aussi Dauphiné-Sans-Souci ou Sans souc' comme l'appellent mes fils,
- le quartier faubourgs de Villette Paul Bert dont on peut dire que si la Part Dieu est le centre de l'arrondissement, Villette Paul Bert en est le cœur,
- jusqu'au quartier plus résidentiel de Montchat qui aujourd'hui s'ouvre tout en confirmant une vraie et riche vie de quartier.

Bref, le 3^e est un arrondissement central, attractif et vivant à travers ses plus de 100 000 habitants et les milliers de personnes qui, chaque jour, le fréquentent notamment pour y travailler.

En 10 ans, il a déjà beaucoup changé et cela va continuer. Thierry, vous l'avez dit, notre équipe a bien travaillé. Elle est riche de sa diversité et forte de son implication. Elle a rivée au corps l'envie d'améliorer sans cesse la vie de nos concitoyens, de concrétiser des projets, de réaliser des actions collectives, d'aider, d'être utile aux autres.

C'est fort de cette envie partagée d'agir que les adjoint-e-s qui gardent leur délégation vont poursuivre leur engagement jusqu'en 2020. Il n'y a pas de petite ou de grande délégation, toutes sont importantes. Et je tiens à insister sur l'intérêt du travail transversal que ce soit : pour soutenir ceux qui sont dans des situations de fragilité aussi diverses et complexes soient-elles, pour

accompagner les différents âges de la vie depuis les tout petits jusqu'aux séniors en passant bien sûr par les enfants et les jeunes, pour aider au développement des associations culturelles, sportives, à caractère social ou environnemental, pour encourager les initiatives citoyennes et collectives à l'exemple des jardins partagés, des composteurs, des fêtes de quartiers ou des animations commerciales.

Dans ce souci d'agir pour le vivre ensemble, nous renouvellerons également l'organisation de nos grands RDV festifs, culturels et républicains sans oublier nos belles commémorations.

Je sais, par ailleurs, qu'à n'importe quel moment, notre adjointe à la tranquillité publique n'hésitera pas à intervenir pour gérer des problèmes en tous lieux de l'arrondissement.

Et je sais également que nos adjoints en charge de l'aménagement de l'espace public ne manqueront pas de créer de nouveaux espaces verts, d'aménager de nouvelles voies cyclables et de nouveaux carrefours, et d'embellir nos places. Fort de notre enthousiasme, je sais aussi qu'ils sauront s'atteler au projet de requalification de la promenade Moncey en commençant par la transformation du parking de l'ancienne DDE en jardin.

Ainsi, nous souhaitons continuer à agir à travers les différents projets que nous portons, que nous partageons avec les forces vives de l'arrondissement, que nous conduisons avec et pour les habitants.

Au moment où la défiance envers les élu-e-s est si grande, je tenais à souligner l'investissement de notre équipe. Nombre des membres de notre majorité ont mis leur carrière professionnelle entre parenthèse, mettent en danger l'activité de leur commerce ou de leur cabinet, ou encore demande beaucoup à leur famille pour se consacrer à leur engagement citoyen d'élus de proximité. L'exercice de leur mandat est souvent difficile car il faut trouver des consensus, des équilibres entre la satisfaction des attentes, les contraintes techniques et les moyens financiers dont on peut disposer. Mais quelle satisfaction et quelle fierté lorsque les projets avancent !

L'empathie, l'envie d'agir, le plaisir de bien travailler et la satisfaction de progresser, chacun dans sa délégation, et ensemble constituent le carburant qui nous nourrit et qui nous alimentera jusqu'à la fin de ce mandat.

Nous souhaitons également, avec notre nouvelle Directrice Générale des Services, Virginie VAISSAUD et l'ensemble des agents de la mairie, continuer à faire de la Mairie d'arrondissement, de cette maison commune, un lieu d'accueil performant pour toutes les démarches administratives, utile pour la vie démocratique, associative et culturelle mais aussi un lieu chaleureux pour les grands moments de nos concitoyens et tout particulièrement pour les parrainages républicains et les nombreux mariages que nous avons le plaisir de célébrer.

Par ailleurs, la Mairie d'arrondissement est un relai entre les habitants et ses collectivités de référence, la Ville et la Métropole. Il est de fait, important d'être pleinement impliqué dans les politiques publiques mises en œuvre par ces collectivités et ce, en cohérence de vue et d'acte. Et je sais que nous pouvons compter sur les élu-e-s du 3^e, membres du Conseil municipal et du Conseil de Métropole.

Je pense bien sûr d'abord au Maire de Lyon, mais aussi à ses adjointes et adjoints : à l'éducation, à la démocratie participative, à la politique de la ville, et à notre vice-présidente métropolitaine en charge de l'économie et de l'insertion et présidente du SYTRAL, à Monsieur Vélos et piétons ou encore à Thierry PHILIP qui garde la lourde responsabilité de la mise en œuvre du plan oxygène de la Métropole.

Nous travaillerons également en proximité avec nos députés, Chère Anne BRUGNERA et Jean Louis TOURAINE. Avec eux, nous continuerons à confirmer une métropole lyonnaise multipolaire attractive par l'affirmation des identités des différents territoires qui la compose. A l'instar de l'économiste et sociologue Saskia SASSEN, je plaide pour un développement qui s'ancre dans la spécificité et

l'histoire des territoires. C'est par la différenciation, par l'affirmation des particularités de notre agglomération que nous resterons attractifs et fiers de ce nous sommes et de là où l'on vit. Et dans cette dynamique, notre arrondissement doit pleinement jouer son rôle.

Je suis lyonnaise de naissance, de cœur et d'âme. J'aime profondément Lyon parce que c'est ma ville, celle de ma famille, celle de mes enfants, de mes ami-E-s, de mon enfance, mon socle. Je l'aime parce qu'elle est lumineuse, à taille humaine et toujours en mouvement. Mais je l'aime aussi parce qu'elle est la ville du dialogue et de la consilience, et que ces mots résonnent en moi !

Le modèle lyonnais n'est pas une marque, mais bel et bien un élément identitaire de notre ville. Lyon a toujours combattu les extrêmes. A la croisée des mouvements saint simonien, du solidarisme et du personnalisme, Lyon est ancrée dans une culture de l'humanisme que j'ai fait mienne. C'est dans cet état d'esprit que j'aborde ces nouvelles responsabilités.

Etre maire d'arrondissement est une belle fonction. La réussite de son exercice ne se mesure pas aux mains serrées, aux petits mots dans la presse ou sur les réseaux sociaux ou encore aux promesses démagogiques. Elle réside dans la capacité à faire dans le respect des attentes des citoyens et de l'intérêt général, dans l'honnêteté des propos et des postures et dans la réalisation des engagements pris.

Et si je souhaite me faire appeler Madame Le Maire, ce n'est pas pour heurter les féministes que je salue, mais pour marquer la différence entre la personne et la fonction. Comme l'a dit Thierry Philip, « il faut sérieusement respecter la fonction sans se prendre au sérieux » et c'est ce que je ferai.

L'ordre du jour de ce conseil d'arrondissement exceptionnel étant épuisé, je lève la séance, non sans remercier l'ensemble des élus de notre arrondissement, le cabinet et les agents de la mairie pour l'organisation et vous invite tous à prendre un verre dans la pièce d'à côté. Je vous remercie.

Madame le Maire lève la séance à 11h45.
